DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

## REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023-78 LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous matière : POLITIQUE DE LA VILLE-HABITAT-LOGEMENT

Séance du Conseil Municipal du mardi 28 mars 2023 Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

OBJET:
ADHESION A
LA
FEDERATION
NATIONALE
DE
L'HOTELLERIE
DE PLEIN AIR

Présents: Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Agnès SOULIER, Audrey GAIANI, Gérard MONDRAGON

Formant la majorité des membres en exercice

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

#### **Procurations:**

RENDU EXECUTOIRE
CONVOCATION

CONSEIL EN DATE DU: 22 MARS 2023

AFFICHAGE EN DATE DU: 22 MARS 2023 Pierre BARBAUD Donne procuration à Patrick MAUGARD, Javier DE LA CASA Donne procuration à Philippe GREFFIER, Bruno PERLES Donne procuration à Élisabeth ESCAFRE, Delphine SANTINI Donne procuration à Sabine CHABERT, Préscillia GRANIER Donne procuration à Bernard GRIMAUD, Karole CAFFIER Donne procuration à Gérard MONDRAGON, Adrien ROUZAUD Donne procuration à François DEMANGEOT,

Absents excusés:

Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Martine LACOMBE

Secrétaire: Madame Audrey GAIANI

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU 05 AVR. 2023

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet d'adhésion payante à la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de plein air (FNHPA).

La ville est propriétaire d'un camping situé à la Giraille comprenant 36 emplacements nus et 4 mobil home dont un pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite. Il est idéalement situé puisqu'en bordure du Canal du Midi et à proximité de la vélo route.

#### L'adhésion permettra à la ville :

- D'accéder à tous les documents juridiques et sociaux.
- D'être informée via la news letter « Gestion 'Air », trimestriel sur l'actualité de la profession, par mail et « Info réseau », actualité juridique, par mail,
- D'être conseillée,
- D'être référencée sur le réseau des campings.

Le coût annuel de cette adhésion, fonction du nombre d'emplacements, est estimé à 260€ TTC (cotisation nationale + régionale).

Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour adhérer à la FNHPA et signer les documents afférents.

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire d'adhérer à la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air pour un coût annuel estimé à 260€ TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à cette adhésion.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 28 mars 2023

Patrick MA'UGARD

Le Maire,

Ampliation faite le 0 4 AVR. 2023

Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 0 3 AVR. 20

Par publication le : 0 5 AVR

Par délégation Le Directeur Général des Servic

Nicolas NAYRAL

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le 0 5 AVR. 2023

ID: 011-211100763-20230328-DB202378-DE